



# La formation de praticien·ne en micro-fermes

**Thierry Gallandat, doyen des formations supérieures**

**David Bichsel, porteur de la formation et formateur**

---

Département des finances et de l'agriculture – Direction générale de l'agriculture, la viticulture et des affaires vétérinaires  
Agrilogie – Formations supérieures

# Pourquoi cette formation ?

---



Pour mettre sur pied un projet de  
micro-ferme





ou

Pour collaborer efficacement au sein  
d'une micro-ferme

---

# Objectifs détaillés:

---

-  Pratiquer une culture intensive en travail et peu mécanisée, éventuellement complétée par un petit élevage
-  Organiser un plan de cultures complexes, la mise en place de systèmes d'irrigation, les travaux de production, le personnel et la commercialisation des produits
-  Conduire et gérer durablement une micro-ferme
-  Connaître les aspects légaux liés aux micro-fermes



# A qui s'adresse cette formation ?



**Des personnes de plus de 28 ans**  
**Une formation professionnelle achevée**  
**Au moins un mois de pratique dans une**  
**micro-ferme ou entreprise maraîchère**

# Contenu de cette formation ?

---

- 🌿 bases de droit, finances, gestion du personnel et communication
- 🌿 commercialisation des produits
- 🌿 sécurité au travail, ergonomie, hygiène



# Contenu de cette formation ?

- 🌿 mécanisation
- 🌿 sol, fumure, irrigation
- 🌿 production de légumes



# Contenu de cette formation ?

---

- 🌿 introduction à la production de fruits et petits fruits
- 🌿 conduite et soin des cultures



# Contenu de cette formation ?

---

- 🌿 sensibilisation aux petits élevages
- 🌿 introduction à la transformation des produits





# Organisation de la formation: cours



Déroulement sur des **vendredis et week-ends (21 x 2 j.):**

vendredi 31 mars et samedi 1<sup>er</sup> avril

samedi 29 et dimanche 30 avril

vendredi 5 et samedi 6 mai

samedi 27 et dimanche 28 mai

vendredi 2 juin et samedi 3 juin

samedi 24 et dimanche 25 juin










vendredi 7 et samedi 8 juillet

samedi 29 et dimanche 30 juillet

vendredi 4 et samedi 5 août

...

vendredi 29 et samedi 30 mars 2024

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			
FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		
Citron Kiwi Mandarine Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Alli Bette-rave Carotte Céleri Choux de Bruxelles Courge Endive Epinards Navet	Oignon Poireau Pomme de terre	Citron Kiwi Mandarine Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Alli Bette-rave Carotte Céleri Choux de Bruxelles Endive Fenouil Mâche Navet Oignon Poireau Pomme de terre		Citron Kiwi Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Asperge Bette-rave Blettes Carotte Céleri Choux de Bruxelles Endive Epinards Fraise Navet Oignon Poireau Pomme de terre		Citron Pamplemousse Pêche Rhubarbe	Asperge Bette-rave Blettes Carotte Endive Epinards Navet Oignon Poireau Pomme de terre Radicis		
												
MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT			
FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		
Cassis Fraise Rhubarbe Rhubarbe	Alli Asperge Aubergine Bette-rave Blettes Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Laitue Navet Oignon Petit pois	Poireau Pomme de terre Radicis	Abricot Cassis Céleri Fraise Framboise Groseille Mûre Pomme	Alli Artichaut Aubergine Bette-rave Blettes Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue Navet	Oignon Poireau Petit pois Pomme de terre Radicis	Abricot Cassis Céleri Fraise Framboise Groseille Mûre Nectarine Pomme Pêche Fenouil Haricot	Alli Artichaut Asperge Aubergine Bette-rave Blettes Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue	Laitue Maïs Oignon Poireau Petit pois Pomme de terre Radicis Tomate	Abricot Cassis Fraise Mûre Myrtille Nectarine Pomme Pêche Poireau Tomate	Alli Artichaut Aubergine Bette-rave Blettes Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue	Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis Tomate Artichaut	
												
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			
FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		
Melón Mûre Myrtille Pamplemousse Pastèque Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche	Alli Artichaut Aubergine Bette-rave Blettes Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil	Haricot Laitue Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis Tomate	Coring Pamplemousse Pêche Pomme Raisin	Alli Aubergine Bette-rave Brocoli Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Fraise	Haricot Laitue Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis	Coring Mandarine Kiwi Orange Pamplemousse Pêche Pomme Raisin	Alli Bette-rave Brocoli Carotte Céleri Chou-fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Fraise Laitue Maïs	Navet Oignon Poireau Pomme de terre	Mandarine Kiwi Orange Pêche Pomme	Alli Bette-rave Carotte Céleri Choux de Bruxelles Courgette Epinards Navet Oignon Poireau Pomme de terre		

# Organisation de la formation: cours

---



**Lieux** très variés:

Marcelin : 13 fois

Courgenay (JU)

Siviriez (FR)

Bussigny (VD)

Moudon (VD)

Etagnières (VD)

Courtelary (BE)

Genève (GE)

Neuchâtel (NE)

Meinier (GE)

Hermance (GE)



# Organisation de la formation: stage

---

- 🌱 **Un stage de 50 jours minimum** dans une micro-ferme est à effectuer pendant la formation. Nous tenons une liste des places de stages



# Organisation de la formation: examen

---

- 🌱 **Un entretien professionnel d'une heure** sur la base d'un dossier de projet personnel
- 🌱 **Un examen écrit de 2,5 heures** portant sur tous les objectifs de la formation




# Organisation de la formation: diplôme

---

- 🌱 **Le diplôme** est émis par AGORA (Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture)
- 🌱 Le diplôme de praticien·ne en micro-ferme ne donne pas droit aux paiements directs selon l'OPD. Il ne permet pas l'accès à la formation professionnelle supérieure dans le champ professionnel de l'agriculture AgriAliForm



# Organisation de la formation

 **Coûts:**    écolage: Fr. 1'800.-  
                  examens: Fr. 400.-  
                  repas:       Fr. 350.-

 **Inscription:** jusqu'au **31 janvier 2023**

 **Renseignements** au 021 557 98 98

	Département de l'économie, de l'innovation et du sport Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	
	Agnlogie Grange-Verney Ch. de Grange-Verney 2 1510 Moudon	Tél. 021 557 98 98 E-mail : grange.verney@vd.ch www.vd.ch/agrilogie
<b>Formation de praticien-ne en micro-ferme</b> 2023-2024		
<b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION</b>		
NOM : ..... PRENOM : ..... Adresse : ..... NP / Localité : ..... Tél. privé : ..... Tél. portable : ..... E-mail : ..... Véhicule no de plaque : ..... Origine (commune et canton) : ..... Date de naissance : ..... Profession : ..... IBAN : ..... No AVS : .....		
<b>Formation antérieure</b> CFC obtenu dans la profession de ..... Année ..... Autres formations : ..... Année .....		
<b>Conditions d'admission</b> Etre motivé(e), avoir un intérêt marqué pour la production en micro-ferme. Bénéficier d'une expérience d'un mois dans une micro-ferme ou une exploitation maraîchère. S'engager à suivre le cycle complet des cours (minimum de 80% de présence nécessaire pour être admis aux examens finaux). Les élèves de langue maternelle étrangère doivent attester de connaissances suffisantes en langue française (oral et écrit). Les candidats doivent fournir des vêtements et des chaussures adéquats pour le travail en extérieur. Le candidat soussigné s'inscrit à la formation « praticien-ne en micro-ferme » et s'engage à s'acquitter de l'écolage : CHF 1'800.- ainsi que les coûts d'examen facturés par Agora (400.-) et les frais de repas à l'extérieur (350.-) facturés séparément. L'écolage sera facturé en avril 2023. Les candidats ne sont pas assurés par l'école contre les accidents. Le/la soussigné(e) consent à ce que ses données personnelles soit publiées.		
<b>Le/la soussigné(e) demande son admission au cours pour candidat(e) à la formation de praticien-ne en micro-ferme</b> Lieu et date : ..... Signature : .....		
<b>Annexes à joindre au formulaire d'inscription :</b> - lettre de motivation - attestation de stage - curriculum vitae - photocopie CFC ou autres diplômes - photocopie d'une pièce d'identité valable - 1 photo-passeport		
		<b>Délai d'inscription :</b> <b>31 janvier 2023</b>

